



DISTRICT D'ALSACE DE FOOTBALL



Comité Directeur du 06 mars 2021 en visio

Présidence :

Michel Aucourt

Présents :

François Marcadé - Ralph Spindler - André Hahn - Huguette Ueberschlag - Remy Siedel – Marc Hoog - Malik Bouacida – Caroline Deubel – Roland Mehn – Richard Godié – Anthony Hernu – Elodie Fahnert – Vincent Milliet

Excusés :

Claude Arnold – Pascal Fritz

Participant :

Christophe Carbiener – Fabien Gensbittel – Jacky Humler – Philippe Durr

Début de réunion : 9h00

1. Infos du Président

- Approbation du PV de la réunion du 06 février 2021
- Retour sur la visite de la délégation de l'équipe de Noel LeGraët du mardi 02 mars 2021.
 - Remise d'un courrier expliquant la position du District d'Alsace au sein de la LGEF
 - Présentation de la Liste LeGraët
 - Aide à la licence de 50€ mise en place par l'Etat à l'adresse des familles les plus modestes
 - Risque d'un arrêt des compétitions sans montées ni descentes. La FFF invite les instances à réfléchir à des animations sportives de fin de saison
 - Coupe du Monde 2022 au Qatar : Les calendriers de L1 et L2 vont être bousculés
 - La FFF garantit tous les engagements pris vis-à-vis du football amateur jusqu'à juin.
- Situation financière du District
 - Le Comité Directeur prend connaissance de l'état de paiement du relevé arrêté au 30 novembre dont la date limite de paiement est fixée au 31 mars 2021. A ce jour, seules 12% des sommes ont été encaissées.
La situation sanitaire actuelle qui n'a pas évolué appelle à réfléchir à la pertinence de maintenir le prélèvement automatique programmé le 31 mars 2021.
Compte tenu de la situation actuelle, le Comité Directeur demande aux services administratifs de reporter au 15 juin 2021 le prélèvement automatique programmé le 31 mars 2021.
Il invite toutefois les clubs qui sont en mesure de le faire, de régler les sommes dû
Par ailleurs, il demande que les frais de participation à la communication ne soient pas facturés aux clubs cette saison. Cela représente un effort supplémentaire vers les clubs de **92000€.**

Enfin, des discussions sont en cours avec l'APS pour que la facturation 2021 ne soit pas effectuée. Là encore, cela représenterait une économie directe de **180000€** pour les clubs alsaciens.

Le Comité Directeur rappelle que le District a participé, à hauteur de **104050€**, au Fond de solidarité de la FFF (10€/licencié) versé sur la saison 2020-2021, ce qui correspond quasiment au remboursement à 100% de la licence des jeunes et 50% des licences seniors. Cela correspond à une aide de **725670€** pour le football alsacien.

Concernant l'opération Bons d'achat de matériel avec notre partenaire Sport2000, 353 clubs ont pu profiter de cette opportunité pour acquérir du matériel. Là encore, l'effort financier du District est de **61600€**.

2. Infos administratives

- Point de situation de l'équipe administrative
- Dans le cadre du départ à la retraite de Jacqueline Haettel, le Comité Directeur valide le recrutement d'un agent administratif pour le site de Strasbourg
- Retour sur la réunion avec le Racing Club de Strasbourg Alsace

3. Points de l'ordre du Jour

- Point FAFA

Le Comité Directeur a pris connaissance de l'avancement des dossiers FAFA en cours

- Communication

Présentation des supports visuels de la campagne de recrutement des bénévoles de commission.

Présentation des outils et supports de communication avec le nouveau logo

- Commissions

Sur la base du règlement intérieur de la Commission Féminisation présenté au Comité Directeur, une trame va être réalisée pour homogénéiser les documents officiels des commissions

Retour sur la réunion de la commission régionale bénévolat :

- Point sur les médailles
 - Le Week-end des bénévoles à Clairefontaine est reporté
 - La journée des bénévoles organisée par la FFF en marge de la finale de la Coupe de France est annulée
 - Création d'une licence volontaire pour les bénévoles de club. Une communication détaillée va être réalisée par la FFF
- Violences sexuelles dans le sport

Retour sur le fait déclaré à l'AS Oswald. L'affaire est gérée judiciairement, la personne concernée est d'ores et déjà interdite de licence et de toute action bénévole en association. Le Comité Directeur assure le club de l'AS Oswald de tout son soutien et reste disponible si besoin.

Une discussion avec le Ministère des Sports est en cours concernant le contrôle d'honorabilité des dirigeants. La volonté partagée entre le Ministère et la Fédération conduira à une mise en application le plus tôt possible. Cela pourra se faire concomitamment au déploiement de la nouvelle licence « Volontaire » pour les bénévoles de club.

Fin de séance : 11h45

Le Président,
Michel Aucourt

Le Secrétaire Général,
Marc Hoog